
TROISIÈME TRIMESTRE 2014

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2014

La Banque Laurentienne déclare ses résultats du troisième trimestre

Faits saillants du troisième trimestre 2014

- Informations financières comme présentées et sur une base ajustée pour le troisième trimestre 2014 :
 - Résultat net de 40,1 millions \$
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 11,2 %
 - Résultat dilué par action de 1,27 \$

 - Résultat net ajusté de 42,4 millions \$, une augmentation de 10 %
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,9 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 1,35 \$, en hausse de 6 %
 - Levier d'exploitation ajusté positif séquentiel de 2,0 %
 - Portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre
 - Solide performance au chapitre du crédit, avec un niveau toujours bas de pertes sur prêts de 10,5 millions \$
-

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 42,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,35 \$, pour le troisième trimestre 2014, comparativement à un résultat net ajusté de 38,5 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,27 \$, pour la période correspondante de 2013, soit une augmentation de 10 % et de 6 % respectivement. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,9 % pour le troisième trimestre 2014, par rapport à 12,0 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement¹, le résultat net a totalisé 40,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour le troisième trimestre 2014, comparativement à un résultat net de 27,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,86 \$, pour le troisième trimestre 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,2 % pour le troisième trimestre 2014, par rapport à 8,1 % pour la période correspondante de 2013.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, le résultat net ajusté a totalisé 121,0 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 3,92 \$, par rapport à un résultat net ajusté de 116,9 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 3,81 \$, en 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par rapport à 12,2 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement, le résultat net s'est établi à 106,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,42 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, comparativement à 93,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,99 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par rapport à 9,6 % pour la période correspondante de 2013.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre 2014, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons continué d'enregistrer de solides résultats pour nos principales activités au cours du trimestre et poursuivi nos efforts ciblés pour améliorer l'efficacité et maximiser le levier d'exploitation. Dans un contexte de ralentissement de la demande de prêts à la consommation et de compression des marges, notre contrôle rigoureux des coûts et la qualité de crédit constante du portefeuille de prêts ont contribué à la bonne performance pour le trimestre. »

suite à la page 2

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

M. Robitaille a ajouté : « Nous avons maintenu l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge plus élevée, comme en témoigne la croissance de 16 % de notre portefeuille de prêts commerciaux. Dans l'avenir, nous continuerons de faire croître les revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt pour stimuler la croissance rentable des revenus. Dans notre secteur d'activité B2B Banque, la plupart des synergies de coûts liées aux entreprises que nous avons acquises étant réalisées, nos efforts passent de l'intégration au développement des affaires. Nous maintenons notre engagement à dégager de la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons d'améliorer sans cesse nos activités et de générer une croissance durable de notre rentabilité dans chacun de nos secteurs d'activité. »

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF¹ (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de cette transaction, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux de la Fiducie AGF relativement à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	25
Renseignement aux actionnaires	48

¹ La Fiducie AGF a été fusionnée avec B2B Banque en date du 1^{er} septembre 2013.

Faits saillants ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES NEUF MOIS CLOS LES		
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	VARIATION	31 JUILLET 2013	VARIATION	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	219 645 \$	216 890 \$	1 %	221 042 \$	(1) %	652 644 \$	649 806 \$	— %
Résultat net	40 097 \$	30 989 \$	29 %	26 984 \$	49 %	106 611 \$	93 611 \$	14 %
Résultat dilué par action	1,27 \$	0,99 \$	28 %	0,86 \$	48 %	3,42 \$	2,99 \$	14 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	11,2 %	9,2 %		8,1 %		10,3 %	9,6 %	
Marge nette d'intérêt ^[2]	1,65 %	1,68 %		1,68 %		1,66 %	1,66 %	
Ratio d'efficacité ^[2]	71,0 %	73,7 %		79,9 %		72,8 %	77,2 %	
Levier d'exploitation ^{[2][3]}	3,7 %	(0,1)%		(6,4)%		5,7 %	n. s.	
Par action ordinaire								
Cours de l'action								
Haut	51,92 \$	47,54 \$		45,75 \$		51,92 \$	45,97 \$	
Bas	46,73 \$	45,00 \$		42,41 \$		44,34 \$	42,41 \$	
Clôture	51,55 \$	47,08 \$	9 %	45,05 \$	14 %	51,55 \$	45,05 \$	14 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres) ^[4]	12,2x	12,3x		n. s.		12,2 x	n. s.	
Valeur comptable ^[2]	45,10 \$	44,61 \$	1 %	42,60 \$	6 %	45,10 \$	42,60 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable ^[2]	114 %	106 %		106 %		114 %	106 %	
Dividendes déclarés	0,52 \$	0,51 \$	2 %	0,50 \$	4 %	1,54 \$	1,48 \$	4 %
Rendement de l'action ^[2]	4,0 %	4,3 %		4,4 %		4,0 %	4,4 %	
Ratio du dividende versé ^[2]	40,9 %	51,3 %		58,0 %		45,0 %	49,5 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[2]	42 355 \$	39 375 \$	8 %	38 547 \$	10 %	120 991 \$	116 910 \$	3 %
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,35 \$	1,29 \$	5 %	1,27 \$	6 %	3,92 \$	3,81 \$	3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[2]	11,9 %	11,9 %		12,0 %		11,8 %	12,2 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	70,3 %	71,7 %		73,3 %		71,3 %	72,8 %	
Levier d'exploitation ajusté ^{[2][3]}	2,0 %	0,2 %		(1,4)%		2,1 %	n. s.	
Ratio du dividende versé ajusté ^[2]	38,6 %	39,6 %		39,4 %		39,2 %	38,8 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	34 328 \$	34 261 \$	— %	33 758 \$	2 %			
Prêts et acceptations	27 275 \$	27 233 \$	— %	27 189 \$	— %			
Dépôts	24 213 \$	23 759 \$	2 %	23 866 \$	1 %			
Ratio de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris » ^[5]								
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,6 %		7,5 %				
Catégorie 1	9,3 %	10,0 %		9,0 %				
Total	12,4 %	13,3 %		12,6 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 740	3 764		4 289				
Nombre de succursales	152	153		153				
Nombre de guichets automatiques	420	423		422				

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée sur les exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action ordinaire et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour 2013 ont été modifiées en conséquence.

[3] Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle. Le levier d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013 est non significatif, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[4] Les ratios cours / résultat pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2013 sont non significatifs, car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[5] Les ratios de fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

Revue des faits saillants

Particuliers et Entreprises — Les **services aux entreprises** continuent de générer une forte croissance. Le portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 16 % d'un exercice à l'autre, et les prêts hypothécaires commerciaux ont affiché une croissance de 9 %, compte non tenu de la vente de prêts hypothécaires commerciaux de 102 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Le service de crédit-bail et de financement d'équipements, mis sur pied il y a seulement deux trimestres, observe une augmentation du nombre d'autorisations de crédit et commence à établir un solide carnet de commandes. Les services aux entreprises continuent de se positionner comme l'un des moteurs de la croissance de la Banque. — Les **services aux particuliers** se concentrent de plus en plus sur l'offre de services de gestion de patrimoine, en mettant l'accent sur les produits d'investissement tels que les dépôts et les fonds communs de placement. Pour répondre au besoin des clients pour un service plus convivial et de meilleure qualité, et pour améliorer cette offre, les heures d'ouverture des services-conseils ont récemment été prolongées. De plus, les services de gestion de patrimoine poursuivent leur lancée, les revenus tirés des ventes de fonds communs de placement ayant augmenté de 29 % au troisième trimestre 2014 par rapport à l'exercice précédent.

B2B Banque concentre son attention sur le développement des affaires, maintenant que les intégrations sont presque terminées. Grâce à une contribution des nouvelles solutions hypothécaires alternatives et bonifiées, qui ont été lancées avec succès à la fin du dernier trimestre, les prêts hypothécaires ont augmenté séquentiellement de 2 % ou de 8 % sur une base annualisée. B2B Banque est bien positionnée sur le marché des prêts hypothécaires, puisqu'elle offre l'une des gammes de produits les plus complètes au Canada.

Le fait que **Valeurs mobilières Banque Laurentienne** se concentre sur le marché des titres de sociétés à petite capitalisation porte ses fruits. Au cours du trimestre, les frais de souscription liés aux titres de sociétés à petite capitalisation ont augmenté de façon importante. Le vaste service de recherche de VMBL, y compris dans les secteurs comme la technologie, les métaux de base, les produits industriels et les soins de santé, devrait aider à propulser les occasions de prestation de services de banque d'investissement.

Le soutien de l'ensemble des activités de la Banque demande une solide capitalisation. Après avoir émis 125 millions \$ en actions privilégiées au deuxième trimestre, les actions privilégiées, série 10 d'un montant de 110 millions \$ ont été rachetées en totalité le 15 juin 2014. La gestion du capital proactive de la Banque vise à optimiser le capital pour toutes les parties prenantes.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2014, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 28 août 2014, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2014, préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2013 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Adoption de la norme comptable IFRS modifiée relative aux avantages du personnel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté les modifications à la Norme internationale d'information financière (IFRS) relative aux avantages du personnel, qui exige le retraitement de l'information comparative et des mesures financières de 2013 de la Banque. Des informations additionnelles sur l'incidence de l'adoption figurent également dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le troisième trimestre 2014.

Perspectives économiques

La croissance économique en Amérique du Nord s'est accélérée cet été, les États-Unis en tête et malgré l'escalade des tensions géopolitiques. Par conséquent, la Réserve fédérale devrait mettre un terme à son programme conciliant d'achat d'actifs cet automne, faisant graduellement germer l'idée d'une légère hausse de son taux directeur au deuxième semestre de 2015.

Alors que l'écart entre la performance économique de l'Ouest canadien et celle du reste du pays persiste, l'amélioration de la demande des États-Unis et la dépréciation de la monnaie profitent à un nombre de plus en plus élevé de secteurs. Pour leur part, l'activité économique et l'embauche au Canada devraient croître à un rythme légèrement plus rapide pour le reste de l'exercice et au courant de 2015, ce qui devrait avantager les prêts aux particuliers et aux entreprises. À mesure que ces conditions se réalisent, la Banque du Canada pourrait commencer à augmenter son taux directeur d'ici la fin de 2015. Dans le secteur de l'habitation, les activités de construction résidentielle se sont stabilisées cet été à un niveau cohérent avec l'évolution démographique, alors que le marché de la revente semble être plus équilibré, les prix augmentant en général à un rythme lent à modéré. Étant donné que les taux d'intérêt devraient demeurer historiquement bas, tout indique un atterrissage en douceur pour le secteur de l'habitation canadien.

Performance financière 2014

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2014, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses présentées à la page 21 du rapport annuel 2013 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement¹.

OBJECTIFS FINANCIERS 2014 ^[1]

	OBJECTIFS DE 2014	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,5 % à 12,5 %	11,8 %
Résultat net ajusté — annuel (en millions de dollars)	145,0 \$ à 165,0 \$	121,0 \$
Ratio d'efficacité ajusté	72,5 % à 69,5 %	71,3 %
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	2,1 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires — base « tout compris »	> 7,0 %	7,7 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs de 2014, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

D'après les résultats de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie d'atteindre ses objectifs, à l'intérieur des limites définies au début de l'exercice. Dans un contexte de faible croissance des revenus, un contrôle rigoureux des dépenses, la solide qualité du crédit, les stratégies visant à augmenter les autres revenus et la bonne croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée sont les inducteurs importants de la bonne performance financière de la Banque depuis le début de l'exercice.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu net d'intérêt	141 249 \$	138 726 \$	144 549 \$	420 831 \$	427 323 \$
Autres revenus	78 396	78 164	76 493	231 813	222 483
Revenu total	219 645	216 890	221 042	652 644	649 806
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 511	5 498	1 140	8 145	3 420
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	31 500	26 000
Frais autres que d'intérêt	155 973	159 904	176 705	475 010	501 428
Résultat avant impôts sur le résultat	51 661	40 988	34 197	137 989	118 958
Impôts sur le résultat	11 564	9 999	7 213	31 378	25 347
Résultat net	40 097 \$	30 989 \$	26 984 \$	106 611 \$	93 611 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 588	2 501	2 520	8 590	9 112
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	36 509 \$	28 488 \$	24 464 \$	98 021 \$	84 499 \$
Résultat par action dilué	1,27 \$	0,99 \$	0,86 \$	3,42 \$	2,99 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^{[1][2]}

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	40 097 \$	30 989 \$	26 984 \$	106 611 \$	93 611 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle					
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 109	1 026	840	2 971	2 520
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	4 100	—	4 100	—
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]					
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	—	—	3 977	474	9 627
Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF	1 149	3 260	6 746	6 835	11 152
	2 258	8 386	11 563	14 380	23 299
Résultat net ajusté	42 355 \$	39 375 \$	38 547 \$	120 991 \$	116 910 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,27 \$	0,99 \$	0,86 \$	3,42 \$	2,99 \$
Éléments d'ajustement	0,08	0,29	0,41	0,50	0,82
Résultat dilué par action ajusté ^[4]	1,35 \$	1,29 \$	1,27 \$	3,92 \$	3,81 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[3] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

[4] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 30 avril 2014.

Trimestre clos le 31 juillet 2014 comparativement au trimestre clos le 31 juillet 2013

Le résultat net a totalisé 40,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour le troisième trimestre 2014, par rapport à 27,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,86 \$, pour le troisième trimestre 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 42,4 millions \$ pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2014, en hausse par rapport à 38,5 millions \$ au trimestre correspondant de 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,35 \$, par rapport à 1,27 \$ en 2013. Le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires au troisième trimestre 2014 comprenait un dividende final sur les actions privilégiées, série 10 rachetées en juin 2014, un dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et un dividende initial partiel sur les actions privilégiées, série 13 émises en avril 2014. Par conséquent, le calcul du résultat dilué par action comprenait une charge nette non récurrente additionnelle de 1,2 million \$ (ou 0,04 \$ l'action) pour le troisième trimestre 2014.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 1,4 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 219,6 millions \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à 221,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, la baisse du revenu net d'intérêt d'un exercice à l'autre ayant été en partie contrebalancée par la hausse des autres revenus.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 3,3 millions \$, ou 2 %, pour s'établir à 141,2 millions \$ pour le troisième trimestre 2014, par rapport à 144,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, du fait essentiellement de l'incidence sur le revenu du volume plus faible de prêts personnels à marge élevée et des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées. Dans l'ensemble, les marges ont diminué pour s'établir à 1,65 % au troisième trimestre 2014, par rapport à 1,68 % au troisième trimestre 2013, essentiellement pour les mêmes raisons.

Les **autres revenus** ont augmenté de 1,9 million \$, ou 2 %, pour atteindre 78,4 millions \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à 76,5 millions \$ au troisième trimestre 2013. La hausse des revenus tirés des activités de courtage attribuable à l'amélioration des activités de souscription dans le marché des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation, les commissions toujours solides sur les ventes de fonds communs de placement et les commissions sur prêts ont contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces bons résultats ont été en partie contrebalancés par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, comparativement à la performance particulièrement solide dégagée par les activités de trésorerie au troisième trimestre 2013, et par la baisse des frais de service sur les dépôts alors que les clients ont optimisé leur utilisation des offres de la Banque.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Pour le troisième trimestre 2014, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 1,5 million \$, en comparaison de 1,1 million \$ au troisième trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 1,5 million \$, pour passer de 9,0 millions \$ au troisième trimestre 2013 à 10,5 millions \$ au troisième trimestre 2014. Les pertes sur prêts sont néanmoins demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts et le contexte du crédit toujours favorable. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 20,7 millions \$ pour s'établir à 156,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2014, comparativement à 176,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2013. Cette diminution reflète principalement la baisse de 13,0 millions \$ des frais liés aux transactions et d'intégration à mesure que les activités d'intégration à B2B Banque tirent à leur fin et une diminution de 5 % des frais autres que d'intérêt ajustés grâce à un contrôle rigoureux des coûts, aux synergies liées aux acquisitions et à la revue de processus.

Les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 6,5 millions \$, ou 7 %, comparativement au troisième trimestre 2013, pour s'établir à 82,9 millions \$ au troisième trimestre 2014, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois, de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2013 et de la baisse des charges au titre des avantages du personnel. La hausse régulière des salaires a en partie contrebalancé la diminution d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 1,0 million \$ pour s'établir à 45,5 millions \$ par rapport à ceux du troisième trimestre 2013. L'augmentation découle surtout des frais de technologie plus importants associés à la croissance continue des affaires et aux offres de services virtuels bonifiées.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 2,2 millions \$, ou 8 %, en comparaison du troisième trimestre 2013, pour s'établir à 26,0 millions \$ au troisième trimestre 2014. La diminution reflète principalement l'incidence complète des synergies de coûts réalisées dans B2B Banque ainsi que le contrôle rigoureux continu des dépenses discrétionnaires à l'échelle de la Banque en raison du contexte de ralentissement de la croissance des prêts de détail.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour le troisième trimestre 2014 ont totalisé 1,6 million \$, par rapport à 14,6 millions \$ il y a un an. Au cours du troisième trimestre 2014, les frais liés aux transactions et d'intégration avaient surtout trait à l'achèvement des processus et à l'harmonisation des produits. L'intégration des activités de la Fiducie AGF et les frais liés aux transactions et d'intégration connexes en sont à la dernière étape et devraient être terminés au quatrième trimestre 2014.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 70,3 % au troisième trimestre 2014, contre 73,3 % au troisième trimestre 2013, les synergies découlant du processus d'intégration, le contrôle continu et rigoureux des coûts et les efforts visant à améliorer les dépenses d'exploitation portant leurs fruits. Par conséquent, le levier d'exploitation ajusté s'est établi à 4,1 % au troisième trimestre 2014, avec des taux de croissance trimestriels calculés par rapport au troisième trimestre 2013.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, les impôts sur le résultat se sont élevés à 11,6 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 7,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,1 %. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, l'augmentation du taux d'imposition effectif d'un exercice à l'autre découlait du niveau relativement plus élevé du revenu imposable au Canada.

Neuf mois clos le 31 juillet 2014 comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2013

Le résultat net s'est établi à 106,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 3,42 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par rapport à 93,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,99 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 121,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, par rapport à 116,9 millions \$ en 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 3,92 \$, par rapport à 3,81 \$ en 2013.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 2,8 millions \$ pour atteindre 652,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, comparativement à 649,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. L'augmentation des autres revenus d'un exercice à l'autre a plus que contrebalancé une modeste baisse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 6,5 millions \$, pour s'établir à 420,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par rapport à 427,3 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, du fait essentiellement du volume plus faible de prêts à l'investissement et des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées. Comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, les marges se sont maintenues à 1,66 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, une meilleure composition de prêts ayant contrebalancé la légère compression des marges.

Les **autres revenus** ont augmenté de 9,3 millions \$, ou 4 %, pour s'établir à 231,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, en comparaison de 222,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Les commissions sur prêts plus élevées découlant de l'intensification des activités et des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts dans le portefeuille de prêts commerciaux ont en partie contribué à cette augmentation d'un exercice à l'autre. Les solides commissions sur la vente de fonds communs de placement ainsi que la hausse des revenus tirés des activités de courtage et des revenus d'assurance ont également contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces améliorations considérables ont été en partie contrebalancées par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers, attribuable essentiellement à la baisse des revenus tirés des activités de négociation au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 8,1 millions \$, en comparaison de 3,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. L'augmentation de la charge en 2014 découle principalement d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF. L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis a totalisé 4,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, comparativement à 3,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 5,5 millions \$, pour passer de 26,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013 à 31,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Cette augmentation reflète un retour partiel à la normale du niveau global des pertes sur prêts par rapport aux niveaux très bas de 2013, bien que le niveau demeure encore bas. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 26,4 millions \$ pour s'établir à 475,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, comparativement à 501,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Cette diminution reflète principalement la diminution de 18,3 millions \$ des frais liés aux transactions et d'intégration et une diminution des frais autres que d'intérêt ajustés de la Banque grâce à un contrôle rigoureux des coûts et à l'examen des processus, tel qu'il est susmentionné.

Les **salaires et avantages du personnel** ont baissé de 14,7 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 252,9 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014 comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions réalisées au cours des douze derniers mois et de l'optimisation de certaines activités de détail et du siège social au quatrième trimestre 2013, contrebalancées en partie par la hausse régulière des salaires. Les coûts des régimes de retraite et les dépenses liées aux régimes d'assurance collective moins élevés ont également contribué à la baisse d'un exercice à l'autre.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 11,0 millions \$, pour s'établir à 137,0 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Comme il a été mentionné précédemment, l'augmentation découle principalement de la hausse des coûts de technologie associée à la croissance continue des affaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement de projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location ont également contribué à l'augmentation.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont diminué de 4,4 millions \$ pour s'établir à 75,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, contre 79,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Comme il a été mentionné précédemment, la grande partie des synergies de coûts liées aux acquisitions s'étant réalisée, la Banque a continué d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires dans un contexte de ralentissement de la croissance.

Les **frais liés aux transactions et d'intégration** pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014 ont totalisé 10,0 millions \$ par rapport à 28,3 millions \$ il y a un an et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels, aux coûts de relocalisation des employés et aux autres frais liés principalement à l'intégration des activités de la Fiducie AGF.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 71,3 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, comparativement à 72,8 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 2,1 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement des synergies de coût liées aux acquisitions, du contrôle continu et rigoureux des coûts, des efforts visant à améliorer ses activités et de l'augmentation des autres revenus.

Impôts sur le résultat

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, la charge d'impôt s'est élevée à 31,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,7 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 25,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,3 %. L'augmentation d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014 découlait du niveau relativement plus élevé du revenu imposable au Canada compte tenu d'une charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre 2014 par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF.

Trimestre clos le 31 juillet 2014 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2014

Le résultat net a totalisé 40,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour le troisième trimestre 2014, par rapport à 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le deuxième trimestre 2014. Le résultat net ajusté s'est établi à 42,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,35 \$, comparativement à 39,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le deuxième trimestre 2014. Comme il est mentionné précédemment, le calcul du résultat dilué par action au troisième trimestre 2014 comprenait un dividende final sur les actions privilégiées, série 10 rachetées en juin 2014, un dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et un dividende initial partiel sur les actions privilégiées, série 13 émises en avril 2014, ce qui a entraîné une charge nette non récurrente additionnelle de 1,2 million \$ (ou 0,04 \$ sur une base diluée par action) pour le troisième trimestre 2014.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 219,6 millions \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à 216,9 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a enregistré une hausse séquentielle de 2,5 millions \$, pour s'établir à 141,2 millions \$ au troisième trimestre 2014, du fait principalement que le troisième trimestre comptait trois jours de plus. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une diminution des recouvrements d'intérêts attribuables à des règlements favorables dans le portefeuille de prêts commerciaux au deuxième trimestre 2014. La marge nette d'intérêt a diminué séquentiellement de 3 points de base, pour passer de 1,68 % au deuxième trimestre 2014 à 1,65 % au troisième trimestre 2014, principalement en raison de la baisse des recouvrements d'intérêts.

Les autres revenus ont enregistré une hausse séquentielle de 0,2 million \$, malgré un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Les frais et commissions plus élevés sur les prêts, la hausse des revenus tirés des services de cartes découlant des activités accrues ainsi que l'augmentation des revenus de trésorerie et des marchés financiers sont les principaux facteurs ayant contribué à l'augmentation.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle s'est élevé à 1,5 million \$ au troisième trimestre 2014, en comparaison de 5,5 millions \$ au trimestre précédent, poste qui comprenait la charge susmentionnée de 4,1 millions \$ comptabilisée par suite du règlement final de la contrepartie éventuelle. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 10,5 millions \$, au troisième trimestre 2014, soit au même niveau qu'au deuxième trimestre 2014, reflet de la haute qualité continue du portefeuille et des conditions de crédit favorables. Voir la rubrique « Gestion des risques » pour de plus amples renseignements.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 156,0 millions \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2014. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont diminué, pour s'établir à 1,6 million \$ au troisième trimestre 2014, comparativement à 4,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, et les frais autres que d'intérêt ajustés ont diminué de 1 %, malgré trois jours de plus au troisième trimestre. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif séquentiel de 2,0 %, alors que les efforts continus et prudents de contrôle des coûts de la Banque portent leurs fruits.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	155 281 \$	208 838 \$	219 480 \$
Valeurs mobilières	4 424 262	4 480 525	4 905 084
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	1 804 421	1 218 255	741 561
Prêts et acceptations, montant net	27 153 104	27 113 107	27 074 649
Autres actifs	791 087	890 301	816 943
	34 328 155 \$	33 911 026 \$	33 757 717 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	24 212 545 \$	23 927 350 \$	23 866 365 \$
Autres passifs	3 327 750	3 129 918	3 082 116
Dette liée aux activités de titrisation	4 824 777	4 974 714	4 952 060
Dette subordonnée	446 995	445 473	444 962
Capitaux propres	1 516 088	1 433 571	1 412 214
	34 328 155 \$	33 911 026 \$	33 757 717 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 34,3 milliards \$ au 31 juillet 2014, en hausse de 0,4 milliard \$, ou 1 %, par rapport à la clôture de l'exercice 2013. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 0,6 milliard \$.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 6,4 milliards \$ au 31 juillet 2014, une hausse de 476,3 millions \$, ou 8 %, comparativement au 31 octobre 2013. Ce niveau plus élevé de liquidités reflète l'obtention de dépôts institutionnels depuis le début de l'exercice dans un contexte de ralentissement de la croissance des prêts, alors que la Banque a maintenu des sources de financement diversifiées en prévision d'une croissance plus forte à l'avenir. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, ont enregistré une légère hausse, à 19 %, par rapport au 31 octobre 2013. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes de diverses sources pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,2 milliards \$ au 31 juillet 2014, en légère hausse par rapport au 31 octobre 2013. Sur la base du montant brut, la croissance interne soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée a surpassé la diminution dans le portefeuille de prêts à l'investissement, alors que le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels est demeuré inchangé depuis le début de l'exercice. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 302,3 millions \$, ou 11 %, depuis le 31 octobre 2013 et de 16 % au cours des douze derniers mois, la Banque ayant continué à accroître ce portefeuille et ayant commencé à bénéficier des résultats du lancement de la nouvelle offre de crédit-bail. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 82,5 millions \$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2013, malgré une vente de prêts de 102,4 millions \$ au deuxième trimestre 2014, la Banque ayant poursuivi ses efforts visant à développer ce portefeuille. Les prêts personnels ont enregistré une baisse de 329,5 millions \$, ou 5 %, depuis le 31 octobre 2013, imputable essentiellement à la réduction des portefeuilles de prêts à l'investissement. Les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué légèrement de 8,7 millions \$ depuis le 31 octobre 2013, du fait essentiellement de l'incidence du ralentissement de la croissance des prêts de détail en 2014 dans l'Est canadien.

Passif

Les dépôts personnels ont atteint 18,8 milliards \$ au 31 juillet 2014, soit une légère baisse par rapport à 19,3 milliards \$ au 31 octobre 2013. Les dépôts d'entreprises et autres ont augmenté de 0,8 milliard \$, ou 17 %, depuis le 31 octobre 2013 pour s'établir à 5,4 milliards \$ au 31 juillet 2014, principalement en raison de nouveaux dépôts obtenus au cours du troisième trimestre 2014, la Banque ayant diversifié encore davantage ses sources de financement. Les dépôts personnels représentaient 78 % du total des dépôts au 31 juillet 2014, soit une légère baisse par rapport à la clôture de l'exercice 2013, la Banque ayant noté une diminution du volume de dépôts de courtiers au bénéfice de dépôts institutionnels à prix plus avantageux. Ce ratio reste tout de même bien au-delà de la moyenne canadienne et aidera à répondre aux exigences en matière de liquidités de Bâle III à venir.

La dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée n'ont relativement pas changé depuis le 31 octobre 2013 et se sont établies respectivement à 4,8 milliards \$ et 0,4 milliard \$ au 31 juillet 2014.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 516,1 millions \$ au 31 juillet 2014, comparativement à 1 433,6 millions \$ au 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable à la contribution du résultat net généré au cours de la période de neuf mois, déduction faite des dividendes déclarés, et à l'incidence nette des opérations d'actions privilégiées présentées ci-après. De plus, l'émission de 304 865 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions a contribué davantage à l'accroissement des capitaux propres. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque¹ a augmenté et s'établissait à 45,10 \$ au 31 juillet 2014, comparativement à 43,19 \$ au 31 octobre 2013. Au 20 août 2014, 28 837 452 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13, répondant aux exigences de Bâle III (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 125,0 millions \$, 120,9 millions \$ compte tenu des frais d'émission de 4,1 millions \$ (2,9 millions \$ après impôts sur le résultat), et portant un taux de dividende annuel de 4,3 %. Les actions privilégiées, série 13, qui étaient initialement comptabilisées à titre de passifs au 30 avril 2014, ont été reclassées au cours du troisième trimestre à titre de capitaux propres pour s'aligner sur la présentation retenue par le secteur bancaire canadien et pour mieux répondre aux attentes des parties intéressées. Voir la note 7 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Le 15 juin 2014, la Banque a racheté 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10, portant un taux de dividende annuel de 5,3 %, à un prix de 25 \$ l'action, pour un montant total de 110,0 millions \$.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et intitulé *Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires*. Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de l'incidence de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir la page 41 du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur la mise en œuvre de Bâle III par la Banque.

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

En août 2013, le BSIF a publié une ligne directrice qui clarifiait l'application de l'ajustement de l'évaluation du crédit (AEC). L'exigence de fonds propres en regard de l'AEC est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et prendra effet progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014. Cette ligne directrice n'a, ni ne devrait avoir, aucune incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque.

En avril 2014, le BSIF a publié une ligne directrice NFP révisée, entrant en vigueur immédiatement, qui comprend certaines précisions pour faciliter l'interprétation de la ligne directrice. La nouvelle ligne directrice n'a pas eu d'incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,7 %, 9,3 % et 12,4 % au 31 juillet 2014. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 051 085 \$	1 017 659 \$	1 013 588 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 270 718 \$	1 222 863 \$	1 218 734 \$
Total des fonds propres	1 705 687 \$	1 694 167 \$	1 701 438 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques ^[2]			
	13 714 954 \$	13 379 834 \$	13 471 849 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,7 %	7,6 %	7,5 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	9,3 %	9,1 %	9,0 %
Ratio total des fonds propres	12,4 %	12,7 %	12,6 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ». Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour tenir compte de l'incidence de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté pour passer à 7,7 % au 31 juillet 2014, comparativement à 7,6 % au 31 octobre 2013. Comme il a été mentionné précédemment, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée d'IAS 19, *Avantages du personnel*, ce qui a entraîné une réduction du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,2 %. Cette incidence a été plus que contrebalancée par les fonds propres générés en interne au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, qui ont accru le total des fonds propres dans l'ensemble, tandis que l'actif pondéré en fonction des risques a légèrement augmenté.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées, série 13, pour un produit net de 120,9 millions \$. Ces actions privilégiées sont pleinement admissibles à titre d'autres éléments de fonds propres de catégorie 1 selon les exigences de Bâle III en matière de suffisance des fonds propres et la ligne directrice NFP, car elles comprennent une provision au titre des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Ces actions privilégiées sont maintenant classifiées à titre de capitaux propres dans le bilan.

Le 15 juin 2014, la Banque a racheté la totalité de ses 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10, en circulation à un prix de rachat de 25,00 \$ l'action, pour un montant total de 110,0 millions \$.

Exigence relative au ratio de levier selon Bâle

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements, les dérivés et les cessions temporaires de titres, hors bilan, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence de ratio actifs / fonds propres (RAFP) actuel du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

En janvier 2014, le CBCB a publié le texte intégral de la norme relative au ratio de levier de Bâle III et les exigences en matière de divulgation à la suite de l'approbation par son organe directeur. Dans son projet de ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier publié en juillet 2014, le BSIF a indiqué qu'il remplacera le RAFP par le nouveau ratio de levier de Bâle III à compter du 1^{er} janvier 2015. Le BSIF devrait publier une version définitive de la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier plus tard cette année. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent des ratios de levier selon Bâle III supérieurs à 3 %.

Dividendes

Le 20 août 2014, le conseil d'administration a déclaré le dividende régulier sur les actions privilégiées, série 11 et sur les actions privilégiées, série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 septembre 2014. Au cours de sa réunion tenue le 28 août 2014, le conseil d'administration a déclaré le versement d'un dividende de 0,52 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2014. Ces dividendes seront comptabilisés au quatrième trimestre 2014.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ ^[1]

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012	31 OCTOBRE 2011
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,52 \$	0,51 \$	0,50 \$	1,54 \$	1,98 \$	1,84 \$	1,62 \$
Ratio du dividende versé ^[2]	40,9 %	51,3 %	58,0 %	45,0 %	52,0 %	37,0 %	34,8 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[2]	38,6 %	39,6 %	39,4 %	39,2 %	40,3 %	36,9 %	32,9 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 et 2011 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement / risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 44 du rapport annuel 2013 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Provisions pour pertes sur prêts					
Prêts personnels	4 976 \$	8 003 \$	6 135 \$	17 452 \$	21 648 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	1 606	922	4 645	3 176	6 924
Prêts hypothécaires commerciaux	3 759	(2 508)	(3 141)	4 143	(1 992)
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	159	4 083	1 361	6 729	(580)
	10 500 \$	10 500 \$	9 000 \$	31 500 \$	26 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,15 %	0,16 %	0,13 %	0,16 %	0,13 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au troisième trimestre 2014, soit le même niveau qu'au deuxième trimestre 2014 et en hausse de 1,5 million \$ par rapport au trimestre correspondant d'il y a un an. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 5,5 millions \$ pour s'établir à 31,5 millions \$ contre 26,0 millions \$ pour la période correspondante de 2013. Malgré l'augmentation graduelle par rapport aux niveaux très bas de 2013, les provisions pour pertes sur prêts demeurent peu élevées, signe de la solidité sous-jacente globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et du maintien des faibles taux d'intérêt sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 1,2 million \$ comparativement à celles du troisième trimestre 2013, reflétant essentiellement le bas niveau des provisions dans les portefeuilles de financement aux points de vente et de prêts à l'investissement en comparaison de la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu de la réduction des volumes de prêts. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 4,2 millions \$, essentiellement en raison de la baisse des pertes provenant de la réduction des volumes de prêts dans les portefeuilles de prêts à l'investissement et de financement aux points de vente. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,0 millions \$, principalement en raison des pertes plus basses chez B2B Banque au troisième trimestre 2014.

Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une baisse de 3,0 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2013, les pertes sur prêts en 2013 ayant été touchées par une hausse des provisions à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère hausse de 0,7 million \$, en cohérence avec la croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de haute qualité et de catégorie Alt-A de B2B Banque. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont baissé de 3,7 millions \$ d'un exercice à l'autre, essentiellement pour les mêmes raisons que celles susmentionnées.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont atteint sur une base cumulative 3,9 millions \$ au troisième trimestre 2014, une augmentation de 5,7 millions \$ d'un exercice à l'autre. Notamment, les pertes sur prêts en 2013 ont bénéficié d'un règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt hypothécaire commercial. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts dans ces portefeuilles ont augmenté d'un montant combiné de 2,3 millions \$ provenant de faibles pertes au deuxième trimestre, qui ont bénéficié des recouvrements. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont totalisé 10,9 millions \$, contre un montant négatif de 2,6 millions \$ pour la période correspondante de 2013. La hausse d'un exercice à l'autre découle principalement de la croissance des portefeuilles sous-jacents de même que des règlements et développements favorables moins élevés en 2014 comparativement à 2013.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	24 574 \$	13 971 \$	15 008 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	33 110	32 651	25 784
Prêts hypothécaires commerciaux	12 759	14 082	20 774
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	35 546	38 687	36 631
	105 989	99 391	98 197
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(27 563)	(34 266)	(35 941)
Provisions cumulatives collectives	(16 414)	(12 049)	(11 541)
	(43 977)	(46 315)	(47 482)
Prêts douteux, montant net	62 012 \$	53 076 \$	50 715 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(78 245) \$	(69 275) \$	(66 608) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,39 %	0,37 %	0,36 %
Montant net	0,23 %	0,19 %	0,19 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 106,0 millions \$ au 31 juillet 2014, en hausse par rapport à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013, mais légèrement en baisse par rapport à 107,3 millions \$ au 30 avril 2014. Dans l'ensemble, l'amélioration constante dans le portefeuille de prêts commerciaux depuis le début de l'exercice a été plus que contrebalancée par l'augmentation des prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels. Malgré cet accroissement, les prêts douteux bruts se sont maintenus à un niveau historiquement bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 6,7 millions \$ pour s'établir à 27,6 millions \$, ce qui s'explique principalement par les règlements favorables à l'égard d'un nombre limité de prêts commerciaux douteux. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont augmenté de 4,4 millions \$ au cours de la même période, ce qui est conforme au niveau plus élevé des prêts douteux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 62,0 millions \$ au 31 juillet 2014, comparativement à 53,1 millions \$ au 31 octobre 2013. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,39 % des prêts et des acceptations au 31 juillet 2014 et 0,37 % au 31 octobre 2013, continuent d'être bas.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2013. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui décrit surtout deux nouvelles exigences en matière de liquidité. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme net (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour des nouvelles exigences ont également été publiées en 2013 et en 2014.

De plus, en janvier 2014, le CBCB a publié son document final intitulé *Liquidity coverage ratio disclosure standards*. Les banques devraient se conformer aux normes de présentation de l'information sur le ratio LCR du CBCB à compter du premier trimestre complet de l'année civile 2015 (soit le deuxième trimestre 2015 pour les banques canadiennes).

En mai 2014, le BSIF a publié une ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée Normes de liquidité, qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur la gestion des liquidités. La Banque élabore actuellement ses systèmes de données et de production de rapports sur les liquidités pour se conformer aux exigences à venir en matière de liquidités. En se fondant sur sa revue préliminaire des nouvelles exigences réglementaires, ainsi que sur ses analyses antérieures, la direction s'attend à ce que la Banque respecte les normes qui devront être appliquées.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 31 juillet 2014, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	8 172 \$	9 984 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(19 417) \$	(22 746) \$

Comme il est indiqué dans le tableau précédent, la sensibilité aux variations des taux d'intérêt est demeurée faible au 31 juillet 2014. La direction continue de prévoir que les taux à long terme resteront à l'intérieur d'une fourchette étroite pour l'instant. Ces résultats reflètent les efforts pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Réalignement des secteurs à présenter

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu'Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. De plus, les nouveaux secteurs font en sorte que la présentation de l'information financière de la Banque est davantage conforme à la pratique de l'industrie. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs à la répartition sectorielle. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

Particuliers et Entreprises ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu net d'intérêt	99 591 \$	97 592 \$	98 857 \$	295 237 \$	289 530 \$
Autres revenus	50 854	49 110	49 833	148 594	142 130
Revenu total	150 445	146 702	148 690	443 831	431 660
Provisions pour pertes sur prêts	8 759	7 436	6 469	26 449	16 921
Frais autres que d'intérêt	102 355	99 947	108 245	302 111	314 281
Résultat avant impôts sur le résultat	39 331	39 319	33 976	115 271	100 458
Impôts sur le résultat	9 378	9 037	7 838	26 758	22 950
Résultat net	29 953 \$	30 282 \$	26 138 \$	88 513 \$	77 508 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	68,0 %	68,1 %	72,8 %	68,1 %	72,8 %

[1] Les chiffres comparatifs reflètent le réalignement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et Entreprises au résultat net a été de 30,0 millions \$ au troisième trimestre 2014, par rapport à 26,1 millions \$ au troisième trimestre 2013.

Le revenu total a augmenté de 1,8 million \$, pour passer de 148,7 millions \$ au troisième trimestre 2013 à 150,4 millions \$ au troisième trimestre 2014. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 0,7 million \$ pour atteindre 99,6 millions \$, ce qui est attribuable à la bonne croissance des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée, en partie contrebalancée par des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées. Les autres revenus ont augmenté de 1,0 million \$, pour s'établir à 50,9 millions \$ au troisième trimestre 2014, la hausse des commissions sur la vente de fonds communs de placement et des commissions sur prêts provenant des activités de souscription ayant plus que contrebalancé la diminution des frais de service sur les dépôts.

Les pertes sur prêts ont augmenté de 2,3 millions \$, passant de 6,5 millions \$ au troisième trimestre 2013 à 8,8 millions \$ au troisième trimestre 2014. Le niveau plus élevé de pertes par rapport à il y a un an est principalement attribuable à un règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt comptabilisé à la période correspondante de 2013, le niveau global de pertes sur prêts demeurant bas.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 5,9 millions \$, ou 5 %, passant de 108,2 millions \$ au troisième trimestre 2013 à 102,4 millions \$ au troisième trimestre 2014, du fait surtout de la diminution des salaires et des autres frais attribuable à l'optimisation de certaines activités de détail au quatrième trimestre 2013 et du contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires.

Comparativement au deuxième trimestre 2014, le résultat net a diminué de 0,3 million \$, puisque l'incidence des trois jours de plus au troisième trimestre a été contrebalancée par une hausse des pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et une légère augmentation des impôts sur le résultat.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, le résultat net a augmenté de 14 %, passant à 88,5 millions \$, par rapport à 77,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce rendement est principalement attribuable à la croissance interne dans le portefeuille des prêts commerciaux, en hausse de 16 % d'un exercice à l'autre, à une bonne progression des autres revenus et à la diminution des frais autres que d'intérêt dans les services aux particuliers, en partie contrebalancées par la hausse des pertes sur prêts. Le ratio d'efficacité a été de 68,1 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, par rapport à 72,8 % pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation positif de 6,7 % d'un exercice à l'autre, signe de l'attention accordée par la Banque au contrôle rigoureux des coûts et à la croissance des autres revenus et des activités commerciales.

B2B Banque ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu net d'intérêt	44 402 \$	43 377 \$	48 249 \$	133 976 \$	144 856 \$
Autres revenus	8 804	9 107	9 359	27 013	27 299
Revenu total	53 206	52 484	57 608	160 989	172 155
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 511	5 498	1 140	8 145	3 420
Provisions pour pertes sur prêts	1 741	3 064	2 531	5 051	9 079
Frais autres que d'intérêt ^[2]	30 553	30 971	32 138	93 100	99 319
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]	1 564	4 437	14 600	9 950	28 293
Résultat avant impôts sur le résultat	17 837	8 514	7 199	44 743	32 044
Impôts sur le résultat	4 802	3 432	1 966	13 193	8 530
Résultat net	13 035 \$	5 082 \$	5 233 \$	31 550 \$	23 514 \$
Ratio d'efficacité ^[4]	60,4 %	67,5 %	81,1 %	64,0 %	74,1 %
Résultat net ajusté ^[4]	15 293 \$	13 468 \$	16 796 \$	45 930 \$	46 813 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[4]	57,4 %	59,0 %	55,8 %	57,8 %	57,7 %

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

[3] Frais d'intégration liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[4] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 15,3 millions \$ au troisième trimestre 2014, soit une baisse de 1,5 million \$ par rapport à une contribution de 16,8 millions \$ au troisième trimestre 2013. Le résultat net comme présenté pour le troisième trimestre 2014 a été de 13,0 millions \$, comparativement à 5,2 millions \$ il y a un an.

Le revenu total a diminué pour s'établir à 53,2 millions \$ au troisième trimestre 2014 comparativement à 57,6 millions \$ au troisième trimestre 2013. Au troisième trimestre 2014, le revenu net d'intérêt a baissé de 3,8 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de 2013, pour s'établir à 44,4 millions \$. Cette baisse est imputable au volume moins élevé des prêts à l'investissement à marge élevée, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement, ainsi qu'à la compression des marges sur certains dépôts. Les autres revenus ont atteint 8,8 millions \$ au troisième trimestre 2014, en baisse de 0,6 million \$ par rapport au troisième trimestre 2013, principalement en raison de la diminution du revenu tiré des comptes autogérés.

Comme il est indiqué ci-dessus, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle a augmenté de 0,4 million \$ pour atteindre 1,5 million \$ au troisième trimestre 2014, en comparaison de 1,1 million \$ au troisième trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Au troisième trimestre 2014, les pertes sur prêts ont baissé de 0,8 million \$ par rapport au troisième trimestre 2013 et se sont établies à 1,7 million \$. La diminution des provisions pour pertes sur les portefeuilles de prêts à l'investissement attribuable à la réduction des volumes de prêts par rapport à il y a un an a été en partie contrebalancée par l'augmentation des provisions pour pertes sur les autres prêts personnels.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,6 million \$, ou 5 %, pour s'établir à 30,6 millions \$ au troisième trimestre 2014, par rapport à des frais autres que d'intérêt de 32,1 millions \$ au troisième trimestre 2013, du fait principalement des synergies liées aux acquisitions. Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le troisième trimestre 2014 ont diminué de 13,0 millions \$, pour s'établir à 1,6 million \$, et avaient surtout trait à l'achèvement des processus et à l'harmonisation des produits. Les activités d'intégration en sont à la dernière étape et devraient être terminées au quatrième trimestre 2014.

Comparativement au deuxième trimestre 2014, le résultat net ajusté a augmenté de 1,8 million \$, en raison surtout d'une baisse des pertes sur prêts au troisième trimestre 2014 et des trois jours de plus en résultat net. Ces facteurs, combinés à l'incidence favorable de la réduction de l'effectif, de la diminution des frais liés aux transactions et d'intégration ainsi que de la charge non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ comptabilisée au deuxième trimestre pour régler la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF, ont contribué à l'augmentation de 8,0 millions \$ du résultat net comme présenté par rapport à la période correspondante.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, le revenu net ajusté a été de 45,9 millions \$, soit 0,9 million \$ de moins qu'à la période correspondante de 2013, les facteurs qui ont eu une incidence sur les revenus énumérés ci-dessus ayant été en partie contrebalancés par des frais autres que d'intérêt et des pertes sur prêts moins élevés. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, le résultat net comme présenté a augmenté de 8,0 millions \$, pour s'établir à 31,6 millions \$, principalement du fait des mêmes facteurs susmentionnés et par suite des frais liés aux transactions et d'intégration moins élevés d'un exercice à l'autre.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu total	18 492 \$	17 590 \$	16 040 \$	52 247 \$	50 090 \$
Frais autres que d'intérêt	14 341	14 059	13 055	41 487	39 488
Résultat avant impôts sur le résultat	4 151	3 531	2 985	10 760	10 602
Impôts sur le résultat	1 114	947	698	2 887	2 659
Résultat net	3 037 \$	2 584 \$	2 287 \$	7 873 \$	7 943 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	77,6 %	79,9 %	81,4 %	79,4 %	78,8 %

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a augmenté, pour s'établir à 3,0 millions \$ au troisième trimestre 2014, par rapport à 2,3 millions \$ au troisième trimestre 2013. Le revenu total a augmenté de 2,5 millions \$, pour atteindre 18,5 millions \$ au troisième trimestre 2014, par rapport à 16,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2013, ce qui s'explique surtout par l'amélioration des activités dans le marché de prise ferme des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. La hausse de 1,3 million \$ des frais autres que d'intérêt au troisième trimestre 2014, qui se sont élevés à 14,3 millions \$, est principalement imputable à l'augmentation de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, ce qui est conforme à la hausse du revenu lié aux marchés.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, le résultat net s'est élevé à 7,9 millions \$, un niveau essentiellement inchangé par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu total a augmenté de 2,2 millions \$, pour s'établir à 52,2 millions \$ à la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, du fait surtout que le secteur d'activité a tiré parti des occasions de croissance offertes par le marché de prise ferme des titres de capitaux propres de sociétés à petite capitalisation. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,0 millions \$, pour s'établir à 41,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, principalement pour les mêmes raisons que celles indiquées ci-dessus.

Secteur Autres ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu net d'intérêt	(3 312) \$	(2 749) \$	(3 271) \$	(10 139) \$	(9 528) \$
Autres revenus	814	2 863	1 975	5 716	5 429
Revenu total	(2 498)	114	(1 296)	(4 423)	(4 099)
Frais autres que d'intérêt ^[2]	7 160	10 490	8 667	28 362	20 047
Perte avant impôts sur le résultat	(9 658)	(10 376)	(9 963)	(32 785)	(24 146)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(3 730)	(3 417)	(3 289)	(11 460)	(8 792)
Perte nette	(5 928) \$	(6 959) \$	(6 674) \$	(21 325) \$	(15 354) \$

[1] Les chiffres comparatifs reflètent le réalignement des secteurs à présenter et l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Voir les notes 2 et 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt de 1,0 million \$ (0,7 million \$ après impôts sur le résultat) par trimestre en 2013, auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque.

Le secteur Autres a inscrit une contribution négative de 5,9 millions \$ au résultat net pour le troisième trimestre 2014, comparativement à une contribution négative de 6,7 millions \$ pour le troisième trimestre 2013.

Le revenu net d'intérêt est resté pratiquement inchangé à un montant négatif de 3,3 millions au troisième trimestre 2014. Les autres revenus ont diminué pour s'établir à 0,8 million \$ au troisième trimestre 2014, en comparaison de 2,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, qui était un trimestre plus robuste des activités de trésorerie et comprenait des profits nets plus élevés sur les valeurs mobilières. Les frais autres que d'intérêt ont diminué pour s'établir à 7,2 millions \$ au troisième trimestre 2014, par rapport à 8,7 millions \$ au troisième trimestre 2013, du fait essentiellement de la baisse des frais non répartis.

Sur une base séquentielle, la perte nette s'est améliorée de 1,0 million \$, la diminution des frais autres que d'intérêt ayant plus que contrebalancé l'incidence du profit à la vente de prêts hypothécaires commerciaux de 2,5 millions \$ comptabilisé au deuxième trimestre 2014.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2014, la contribution négative au résultat net a été de 21,3 millions \$, comparativement à une contribution négative de 15,4 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de 8,3 millions \$ des frais autres que d'intérêt par rapport à ceux de 2013. L'augmentation des frais autres que d'intérêt découle principalement des frais de technologie non répartis liés aux nouveaux projets d'amélioration de l'infrastructure de TI et des services en ligne.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JUILLET 2013	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBRE 2012
Revenu net d'intérêt	141 249 \$	138 726 \$	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$	142 344 \$	142 411 \$
Autres revenus	78 396	78 164	75 253	74 094	76 493	74 420	71 570	67 985
Revenu total	219 645	216 890	216 109	215 531	221 042	214 850	213 914	210 396
Profit d'acquisition, amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	1 511	5 498	1 136	1 006	1 140	1 224	1 056	(23 795)
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	10 500	10 000	9 000	9 000	8 000	8 000
Frais autres que d'intérêt	155 973	159 904	159 133	172 651	176 705	161 630	163 093	165 377
Résultat avant impôts sur le résultat	51 661	40 988	45 340	31 874	34 197	42 996	41 765	60 814
Impôts sur le résultat	11 564	9 999	9 815	6 008	7 213	9 157	8 977	15 129
Résultat net	40 097 \$	30 989 \$	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$	32 788 \$	45 685 \$
Résultat par action								
de base	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$
dilué	1,27 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	11,2 %	9,2 %	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %	10,3 %	14,2 %
Actif au bilan (en millions de dollars canadiens)	34 328 \$	34 261 \$	33 631 \$	33 911 \$	33 758 \$	34 480 \$	34 252 \$	34 937 \$
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[2]	42 355 \$	39 375 \$	39 261 \$	33 919 \$	38 547 \$	39 247 \$	39 116 \$	36 186 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,35 \$	1,29 \$	1,29 \$	1,10 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,17 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[2]	11,9 %	11,9 %	11,7 %	10,2 %	12,0 %	12,2 %	12,5 %	10,9 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 tiennent compte de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*. Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2013. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 62 à 65 du rapport annuel 2013. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2014 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de normes comptables présentées ci-après.

Modifications de normes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les avantages du personnel, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur la compensation de contrats. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, la compensation et les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2014, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre clos le 31 juillet 2014, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est précisé ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Cette définition est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt. Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle (c.-à-d. les données de la période considérée par rapport à celles du trimestre précédent). Les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c.-à-d. les taux de la période considérée par rapport aux taux de la période correspondante de l'exercice précédent).

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. La réévaluation de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de la Fiducie AGF et les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait qu'ils ne sont pas récurrents.

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 juillet 2014 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	26
État du résultat consolidé	27
État du résultat global consolidé	28
État de la variation des capitaux propres consolidé	29
État des flux de trésorerie consolidé	30
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	31
1. Information générale	31
2. Normes de présentation	31
3. Modifications de normes comptables à venir	33
4. Valeurs mobilières	34
5. Prêts	35
6. Titrisation de prêts	38
7. Capital-actions	39
8. Paiements fondés sur des actions	41
9. Avantages postérieurs à l'emploi	42
10. Instruments financiers – juste valeur	42
11. Information sectorielle	43
12. Regroupements d'entreprises	46

Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		86 811 \$	82 836 \$	91 090 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		68 470	126 002	128 390
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 096 307	1 679 067	2 077 626
Détenues jusqu'à l'échéance		97 786	648 874	609 236
Détenues à des fins de transaction		2 230 169	2 152 584	2 218 222
		4 424 262	4 480 525	4 905 084
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		1 804 421	1 218 255	741 561
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 915 950	7 245 474	7 411 683
Hypothécaires résidentiels		14 726 535	14 735 211	14 696 426
Hypothécaires commerciaux		2 571 309	2 488 826	2 444 977
Commerciaux et autres		2 700 858	2 488 137	2 371 945
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		360 674	271 049	263 708
		27 275 326	27 228 697	27 188 739
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(122 222)	(115 590)	(114 090)
		27 153 104	27 113 107	27 074 649
Autres				
Immobilisations corporelles		72 250	73 261	71 054
Dérivés		119 810	126 617	102 556
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		209 764	197 594	178 585
Actif d'impôt différé		14 886	21 588	28 222
Autres actifs		310 300	407 164	372 449
		791 087	890 301	816 943
		34 328 155 \$	33 911 026 \$	33 757 717 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		18 782 447 \$	19 282 042 \$	19 249 777 \$
Entreprises, banques et autres		5 430 098	4 645 308	4 616 588
		24 212 545	23 927 350	23 866 365
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 579 354	1 464 269	1 433 525
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		480 899	339 602	383 886
Acceptations		360 674	271 049	263 708
Dérivés		94 621	102 041	87 040
Passif d'impôt différé		517	9 845	7 770
Autres passifs		811 685	943 112	906 187
		3 327 750	3 129 918	3 082 116
Dette liée aux activités de titrisation	6	4 824 777	4 974 714	4 952 060
Dette subordonnée		446 995	445 473	444 962
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	219 633	205 204	205 146
Actions ordinaires	7	460 757	446 496	442 447
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	91	91	91
Résultats non distribués		824 925	776 256	762 147
Cumul des autres éléments du résultat global		10 682	5 524	2 383
		1 516 088	1 433 571	1 412 214
		34 328 155 \$	33 911 026 \$	33 757 717 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
		31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Revenu d'intérêt						
Prêts		266 872 \$	260 326 \$	274 778 \$	796 282 \$	816 352 \$
Valeurs mobilières		9 922	10 136	13 053	30 379	46 359
Dépôts auprès d'autres banques		201	194	314	576	1 727
Autres, incluant les dérivés		10 403	10 167	10 217	30 758	34 863
		287 398	280 823	298 362	857 995	899 301
Frais d'intérêt						
Dépôts		112 232	108 811	115 561	335 063	349 509
Dette liée aux activités de titrisation		29 758	29 140	33 950	89 427	109 338
Dette subordonnée		4 038	3 933	4 033	12 002	11 984
Autres		121	213	269	672	1 147
		146 149	142 097	153 813	437 164	471 978
Revenu net d'intérêt		141 249	138 726	144 549	420 831	427 323
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		35 983	32 964	35 033	103 702	98 087
Revenus tirés des activités de courtage		16 667	16 992	14 449	48 866	45 494
Revenus liés aux comptes d'investissement		7 772	8 343	8 249	24 142	24 001
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		7 546	7 151	5 848	21 277	16 403
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		3 909	2 766	5 840	11 014	15 782
Revenus d'assurance, montant net		4 670	4 744	4 793	14 047	12 603
Autres revenus		1 849	5 204	2 281	8 765	10 113
		78 396	78 164	76 493	231 813	222 483
Revenu total		219 645	216 890	221 042	652 644	649 806
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	12	1 511	5 498	1 140	8 145	3 420
Provisions pour pertes sur prêts	5	10 500	10 500	9 000	31 500	26 000
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		82 938	84 407	89 457	252 885	267 593
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 465	45 642	44 491	137 047	125 998
Autres		26 006	25 418	28 157	75 128	79 544
Frais liés aux regroupements d'entreprises	12	1 564	4 437	14 600	9 950	28 293
		155 973	159 904	176 705	475 010	501 428
Résultat avant impôts sur le résultat		51 661	40 988	34 197	137 989	118 958
Impôts sur le résultat		11 564	9 999	7 213	31 378	25 347
Résultat net		40 097 \$	30 989 \$	26 984 \$	106 611 \$	93 611 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 588	2 501	2 520	8 590	9 112
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		36 509 \$	28 488 \$	24 464 \$	98 021 \$	84 499 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		28 775	28 677	28 385	28 674	28 280
dilué		28 783	28 684	28 393	28 681	28 291
Résultat par action						
de base		1,27 \$	0,99 \$	0,86 \$	3,42 \$	2,99 \$
dilué		1,27 \$	0,99 \$	0,86 \$	3,42 \$	2,99 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,52 \$	0,51 \$	0,50 \$	1,54 \$	1,48 \$
Actions privilégiées - série 9		s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	0,75 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$	0,98 \$	0,98 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,75 \$	0,66 \$
Actions privilégiées - série 13		0,22 \$	s. o.	s. o.	0,22 \$	s. o.

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Résultat net	40 097 \$	30 989 \$	26 984 \$	106 611 \$	93 611 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	2 453	5 941	(5 277)	9 152	(2 677)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 532)	(1 236)	(685)	(3 829)	(2 570)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2 254	(4 965)	(21 484)	(165)	(26 598)
	3 175	(260)	(27 446)	5 158	(31 845)
Éléments qui ne pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(6 508)	(2 012)	19 832	(2 886)	15 542
Résultat global	36 764 \$	28 717 \$	19 370 \$	108 883 \$	77 308 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	831 \$	2 103 \$	(1 838) \$	3 177 \$	(897) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(558)	(449)	(252)	(1 397)	(945)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	829	(1 808)	(7 839)	(54)	(9 710)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(2 386)	(738)	7 273	(1 058)	5 700
	(1 284) \$	(892) \$	(2 656) \$	668 \$	(5 852) \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014							
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LE CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			106 611					106 611
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				9 152		9 152		9 152
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 829)		(3 829)		(3 829)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(165)	(165)		(165)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			(2 886)					(2 886)
Résultat global			103 725	5 323	(165)	5 158		108 883
Émission d'actions	122 071	14 261						136 332
Rachat d'actions	(107 642)		(2 358)					(110 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(8 590)					(8 590)
Actions ordinaires			(44 108)					(44 108)
Solde au 31 juillet 2014	219 633 \$	460 757 \$	824 925 \$	14 859 \$	(4 177) \$	10 682 \$	91 \$	1 516 088 \$

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013							
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LE CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 1 novembre 2012	303 249 \$	428 526 \$	706 035 \$	12 201 \$	22 027 \$	34 228 \$	227 \$	1 472 265 \$
Résultat net			93 611					93 611
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 677)		(2 677)		(2 677)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(2 570)		(2 570)		(2 570)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(26 598)	(26 598)		(26 598)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			15 542					15 542
Résultat global			109 153	(5 247)	(26 598)	(31 845)		77 308
Émission d'actions	(218)	13 921					(136)	13 567
Rachat d'actions	(97 885)		(2 115)					(100 000)
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(9 112)					(9 112)
Actions ordinaires			(41 814)					(41 814)
Solde au 31 juillet 2013	205 146 \$	442 447 \$	762 147 \$	6 954 \$	(4 571) \$	2 383 \$	91 \$	1 412 214 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	40 097 \$	30 989 \$	26 984 \$	106 611 \$	93 611 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 500	9 000	31 500	26 000
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 099)	(1 693)	(1 259)	(5 494)	(4 022)
Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	(3 686)	—	(3 686)	(3 685)
Impôt différé	(920)	106	(4 850)	(667)	(2 025)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 082	3 534	5 303	12 111	12 958
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 893	9 717	10 211	29 482	27 958
Réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	4 100	—	4 100	—
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(52 629)	(250 580)	(162 534)	(172 753)	(530 369)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(115 410)	154 155	356 623	(77 585)	(344 600)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	(222 240)	(658 360)	(195 587)	(586 166)	(110 359)
Intérêts courus à recevoir	3 199	(4 222)	12 569	(1 666)	20 422
Actifs dérivés	6 967	43 727	53 752	6 807	65 087
Dépôts	453 792	(45 185)	57 540	285 195	(175 078)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	143 204	75 065	(245 570)	115 085	83 593
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	(406 485)	404 750	(10 839)	141 297	139 847
Intérêts courus à payer	(31 497)	12 348	(48 475)	(36 152)	(126 064)
Passifs dérivés	(6 873)	(21 875)	(9 586)	(7 420)	(13 827)
Autres, montant net	28 035	(51 675)	116 628	(6 226)	45 958
	(138 384)	(288 285)	(30 090)	(165 627)	(794 595)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	59 597	6 757	7 558	89 625	52 578
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	(71 230)	30 681	(521 410)	(149 937)	(1 085 037)
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	—	122 071	—	122 071	—
Rachat d'actions privilégiées	(110 000)	—	—	(110 000)	(100 000)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	15	23	360	48	1 043
Dividendes, y compris les impôts connexes	(13 523)	(2 394)	(12 179)	(38 239)	(41 519)
	(135 141)	157 138	(525 671)	(86 432)	(1 172 935)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(666 685)	(556 907)	(916 756)	(2 187 704)	(1 657 761)
Produit à la vente et à l'échéance	601 491	668 023	981 163	1 782 878	2 395 753
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(2 744)	(58 153)	(56 908)	(65 607)	(266 230)
Produit à l'échéance	295 003	31 171	478 038	616 695	1 103 745
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	106 084	—	106 084	99 115
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(13 767)	(19 660)	(27 309)	(53 844)	(58 655)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	54 756	(27 955)	105 111	57 532	351 793
	268 054	142 603	563 339	256 034	1 967 760
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(5 471)	11 456	7 578	3 975	230
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	92 282	80 826	83 512	82 836	90 860
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	86 811 \$	92 282 \$	91 090 \$	86 811 \$	91 090 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	178 345 \$	126 519 \$	206 263 \$	477 495 \$	603 708 \$
Intérêts reçus au cours de la période	293 248 \$	272 508 \$	312 307 \$	854 222 \$	921 832 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 258 \$	2 130 \$	1 756 \$	6 342 \$	5 313 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	3 985 \$	2 510 \$	3 794 \$	16 264 \$	27 804 \$

[1] Les chiffres comparatifs tiennent compte de l'adoption des modifications apportées à IAS 19, *Avantages du personnel*. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 31 juillet 2014 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 28 août 2014.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après, de la présentation des actions privilégiées décrite à la note 7 et du réalignement des secteurs d'activité décrit à la note 11.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications de normes comptables

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, IASB a publié une version modifiée de IAS 19, *Avantages du personnel*, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les modifications apportées à IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la « méthode du corridor », que la Banque utilisait par le passé, et exigent que les réévaluations soient comptabilisées dans les capitaux propres. Par conséquent, les écarts actuariels seront dorénavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils se produisent, et ne peuvent pas être reclassés ultérieurement à l'état du résultat. La Banque a choisi de transférer ces montants dans les résultats non distribués.

Les modifications exigent aussi que soit comptabilisé en résultat net le rendement prévu des actifs des régimes qui doit être calculé d'après le taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies, et que soient comptabilisés entièrement et immédiatement en résultat net les coûts ou profits des services passés. Les modifications comprennent les informations additionnelles à fournir sur les caractéristiques des régimes à prestations définies de l'entité et les risques associés aux régimes, ainsi que les informations à fournir sur l'incidence des régimes à prestations définies sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et l'incertitude à leur égard, et sur les stratégies d'appariement des actifs et des passifs utilisées pour gérer les risques.

2. Normes de présentation [suite]

La Banque a appliqué ces modifications rétrospectivement au 1^{er} novembre 2012. Les tableaux ci-après présentent l'incidence de ces modifications sur l'état du résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé et le bilan consolidé des périodes précédentes. L'adoption de la norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie. Pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2014, l'adoption de ces modifications s'est traduite par une augmentation de 1,8 million \$ des salaires et avantages du personnel (1,3 million \$, nets d'impôts sur le résultat) et par une diminution de 6,5 millions \$ des autres éléments du résultat global. Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2014, l'adoption de ces modifications s'est traduite par une augmentation de 5,3 millions \$ des salaires et avantages du personnel (3,9 millions \$, nets d'impôts sur le résultat) et par une diminution de 2,9 millions \$ des autres éléments du résultat global.

Ajustement à l'état du résultat consolidé – périodes comparatives

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TROIS MOIS CLOS LE	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE	POUR L'EXERCICE CLOS LE
	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2013	31 OCTOBRE 2013
Augmentation des salaires et avantages du personnel	1 777 \$	5 333 \$	7 111 \$
Diminution des impôts sur le résultat	(477)	(1 431)	(1 908)
Diminution du résultat net	(1 300) \$	(3 902) \$	(5 203) \$
Diminution du résultat net de base et dilué par action	0,05 \$	0,13 \$	0,19 \$

Ajustement à l'état du résultat global consolidé – périodes comparatives

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TROIS MOIS CLOS LE	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE	POUR L'EXERCICE CLOS LE
	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2013	31 OCTOBRE 2013
Diminution du résultat net	(1 300) \$	(3 902) \$	(5 203) \$
Augmentation (diminution) des écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel (nette d'impôts sur le résultat)	19 832	15 542	20 645
Augmentation (diminution) du résultat global	18 532 \$	11 640 \$	15 442 \$

Ajustement au bilan consolidé – périodes comparatives

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013	AU 1 NOVEMBRE 2012
	Diminution des autres actifs - actif au titre des régimes à prestations définies	(34 244) \$	(21 774) \$
Augmentation de l'actif d'impôt différé	19 590	20 984	25 252
Augmentation des autres passifs - passif au titre des régimes à prestations définies	(38 768)	(56 434)	(72 343)
Diminution nette des résultats non distribués	(53 422) \$	(57 224) \$	(68 864) \$

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, IASB a publié IFRS 10, *États financiers consolidés*, IFRS 11, *Partenariats*, et IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*, et de IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique.

IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2012 et n'ont aucune incidence sur ses résultats ni sur sa situation financière.

2. Normes de présentation [suite]

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, IASB a publié IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise par les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

Cette norme a été appliquée par la Banque prospectivement au 1^{er} novembre 2013 et n'a aucune incidence significative sur ses résultats ni sur sa situation financière. Les nouvelles informations intermédiaires à fournir par suite de l'adoption de IFRS 13 figurent à la note 10. Les informations annuelles additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exige la norme.

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, IASB a publié des modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les informations additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exigent les modifications.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Cette version remplace toutes les versions précédentes d'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues sur crédit et un nouveau modèle général de comptabilité de couverture.

Classement et évaluation

Selon IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention d'un actif.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies par IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par IFRS 9.

Dépréciation

IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Plus précisément, IFRS 9 exige que les entités comptabilisent les pertes attendues sur crédit au moment de la comptabilisation initiale des instruments financiers et qu'elles comptabilisent les pertes attendues sur crédit pour toute leur durée de vie lorsque certaines conditions sont remplies. Le nouveau modèle s'accompagne d'exigences accrues en matière d'informations à fournir concernant les pertes attendues sur crédit et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

IFRS 9 présente un nouveau modèle de la comptabilité de couverture qui vise à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera considérée dans une norme distincte qui pourrait être publiée séparément. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve trois types de relations de couverture conformément à IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit à compter du 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. IFRS 15 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, soit à compter du 1^{er} novembre 2017 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Profits nets réalisés	2 099 \$	1 693 \$	1 259 \$	5 494 \$	4 022 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(9)	(8)	(322)	(268)	(507)
	2 090 \$	1 685 \$	937 \$	5 226 \$	3 515 \$

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	AU 31 JUILLET 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	814 622 \$	66 \$	100 \$	814 588 \$
par des provinces	858 810	323	6	859 127
Autres titres d'emprunt	194 617	6 688	60	201 245
Actions privilégiées	91 029	2 126	910	92 245
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	70 427	14 516	235	84 708
Titres adossés à des actifs	43 172	1 238	16	44 394
	2 072 677 \$	24 957 \$	1 327 \$	2 096 307 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	661 167 \$	288 \$	35 \$	661 420 \$
par des provinces	642 518	485	34	642 969
Autres titres d'emprunt	181 280	5 267	607	185 940
Actions privilégiées	85 177	404	2 713	82 868
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	60 540	12 806	618	72 728
Titres adossés à des actifs	31 943	1 235	36	33 142
	1 662 625 \$	20 485 \$	4 043 \$	1 679 067 \$

	AU 31 JUILLET 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	770 926 \$	19 \$	95 \$	770 850 \$
par des provinces	681 003	684	37	681 650
Autres titres d'emprunt	456 591	4 796	1 074	460 313
Actions privilégiées	77 237	643	1 905	75 975
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	63 229	9 481	692	72 018
Titres adossés à des actifs	15 652	1 220	52	16 820
	2 064 638 \$	16 843 \$	3 855 \$	2 077 626 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	61 446 \$	620 784 \$	486 759 \$
Papier commercial adossé à des actifs	36 340	28 090	122 477
	97 786 \$	648 874 \$	609 236 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

	AU 31 JUILLET 2014					
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	6 915 950 \$	24 574 \$	— \$	9 365 \$	28 483 \$	37 848 \$
Hypothécaires résidentiels	14 726 535	33 110	—	2 802	6 066	8 868
Hypothécaires commerciaux	2 571 309	12 759	6 013	1 991	21 327	29 331
Commerciaux et autres ^[1]	3 061 532	35 546	21 550	2 256	22 369	46 175
	27 275 326 \$	105 989 \$	27 563 \$	16 414 \$	78 245 \$	122 222 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 360,7 millions \$.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 245 474 \$	13 971 \$	— \$	7 008 \$	32 953 \$	39 961 \$
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	32 651	—	3 122	5 884	9 006
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	14 082	9 731	254	15 764	25 749
Commerciaux et autres ^[1]	2 759 186	38 687	24 535	1 665	14 674	40 874
	27 228 697 \$	99 391 \$	34 266 \$	12 049 \$	69 275 \$	115 590 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 271,0 millions \$.

AU 31 JUILLET 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 411 683 \$	15 008 \$	— \$	6 549 \$	30 534 \$	37 083 \$
Hypothécaires résidentiels	14 696 426	25 784	—	2 565	5 316	7 881
Hypothécaires commerciaux	2 444 977	20 774	10 375	1 312	15 770	27 457
Commerciaux et autres ^[1]	2 635 653	36 631	25 566	1 115	14 988	41 669
	27 188 739 \$	98 197 \$	35 941 \$	11 541 \$	66 608 \$	114 090 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 263,7 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

POUR LES NEUF MOIS CLOS LES

	31 JUILLET 2014		31 JUILLET 2013	
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Solde au début de la période	9 731 \$	24 535 \$	34 266 \$	47 849 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(3 359)	(1 719)	(5 078)	(3 632)
Radiations	(312)	(1 254)	(1 566)	(7 575)
Recouvrements	—	76	76	140
Intérêts courus sur les prêts douteux	(47)	(88)	(135)	(841)
Solde à la fin de la période	6 013 \$	21 550 \$	27 563 \$	35 941 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	
Solde au début de la période	7 008 \$	3 122 \$	254 \$	1 665 \$	12 049 \$		12 492 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	21 922	2 994	1 939	753	27 608		20 225
Radiations	(24 927)	(2 041)	—	(27)	(26 995)		(22 292)
Recouvrements	5 707	(972)	—	24	4 759		1 940
Intérêts courus sur les prêts douteux	(345)	(301)	(202)	(159)	(1 007)		(824)
Solde à la fin de la période	9 365 \$	2 802 \$	1 991 \$	2 256 \$	16 414 \$		11 541 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES					31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	
Solde au début de la période	32 953 \$	5 884 \$	15 764 \$	14 674 \$	69 275 \$		57 201 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(4 470)	182	5 563	7 695	8 970		9 407
Solde à la fin de la période	28 483 \$	6 066 \$	21 327 \$	22 369 \$	78 245 \$		66 608 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Une provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 7,9 millions \$ au 31 juillet 2014, à 7,5 millions \$ au 31 octobre 2013 et à 7,2 millions \$ au 31 juillet 2013.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JUILLET 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	82 274 \$	27 040 \$	5 452 \$	114 766 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	266 407	52 771	24 986	344 164
	348 681 \$	79 811 \$	30 438 \$	458 930 \$

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	90 749 \$	25 051 \$	5 799 \$	121 599 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	242 398	44 159	46 952	333 509
	333 147 \$	69 210 \$	52 751 \$	455 108 \$

5. Prêts [suite]

AU 31 JUILLET 2013

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	97 769 \$	24 005 \$	4 181 \$	125 955 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	265 549	43 998	27 654	337 201
	363 318 \$	68 003 \$	31 835 \$	463 156 \$

Vente de prêts hypothécaires commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 102,4 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus. Dans le cadre d'une transaction similaire, la Banque a conclu la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 94,7 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2013.

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
Prêts hypothécaires résidentiels	4 218 378 \$	4 241 310 \$	4 205 295 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 756	12 099	3 478
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	386 944	8 410	33 283
Autres valeurs mobilières	97 786	648 874	609 236
Dette liée aux activités de titrisation	(4 824 777) \$	(4 974 714) \$	(4 952 060) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	230 709 \$	251 684 \$	211 311 \$	721 688 \$	512 623 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	124 406 \$	73 761 \$	111 450 \$	290 135 \$	303 863 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
Nouvelles émissions de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada			
Décembre 2018	2,38 %	236 655 \$	238 686 \$
Juin 2019	2,01 %	482 781 \$	481 017 \$

7. Capital-actions

Actions privilégiées

Rachat d'actions privilégiées

Le 15 juin 2014, la Banque a racheté 4 400 000 actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 10 à un prix de rachat de 25 \$ l'action, pour un montant total de 110,0 millions \$.

Émission d'actions privilégiées

Le 3 avril 2014, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13 (les « actions privilégiées, série 13 »), à un prix de 25 \$ l'action, pour un produit brut de 125 millions \$. Les porteurs d'actions privilégiées, série 13 ont le droit de recevoir des dividendes privilégiés non cumulatifs trimestriels, portant un taux de dividende annuel de 4,3 % lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 15 juin 2019 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans afin de correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans en vigueur à cette date, majoré de 2,55 %. Sous réserve de certaines conditions, les porteurs peuvent choisir de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 13 en un nombre équivalent d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 14 (les « actions privilégiées, série 14 ») le 15 juin 2019 et le 15 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions privilégiées, série 14 auront le droit de recevoir des dividendes à taux variable privilégiés non cumulatifs trimestriels, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, d'un montant correspondant au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,55 %. Il pourrait être nécessaire de convertir les actions privilégiées, série 13 en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit. Les actions privilégiées, série 13, qui étaient initialement comptabilisées à titre de passifs au 30 avril 2014, ont été reclassées au cours du troisième trimestre à titre de capitaux propres pour correspondre à la présentation retenue par le secteur bancaire canadien et pour mieux répondre aux attentes des parties intéressées.

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2014		31 JUILLET 2013	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9				
En circulation au début de la période	s. o.	s. o.	4 000 000	97 885 \$
Rachat d'actions	s. o.	s. o.	(4 000 000)	(97 885)
En circulation à la fin de la période	s. o.	s. o.	—	— \$
Série 10				
En circulation au début de la période	4 400 000	107 642 \$	4 400 000	107 642 \$
Rachat d'actions	(4 400 000)	(107 642)	—	—
En circulation à la fin de la période	—	— \$	4 400 000	107 642 \$
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 722 \$
Ajustement aux frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(218)
En circulation la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 504 \$
Série 13				
En circulation au début de la période	—	— \$	s. o.	s. o.
Émission d'actions	5 000 000	125 000	s. o.	s. o.
Frais d'émission nets	s. o.	(2 929)	s. o.	s. o.
En circulation la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	s. o.	s. o.
Total des actions privilégiées en circulation à la fin de la période	9 000 000	219 633 \$	8 400 000	205 146 \$

7. Capital-actions [suite]

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES NEUF MOIS CLOS LES			
	31 JUILLET 2014		31 JUILLET 2013	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 532 412	446 496 \$	28 117 520	428 526 \$
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	304 865	14 261	296 195	12 901
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	—	—	30 000	1 020
Total des actions ordinaires en circulation à la fin de la période	28 837 277	460 757 \$	28 443 715	442 447 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé que les dividendes déclarés seraient réinvestis dans des actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Au cours du troisième trimestre 2014, 94 132 actions ont été légalement émises en vertu du régime et sont présentées dans le tableau ci-dessus (210 733 actions aux cours des six premiers mois de 2014).

Dividendes déclarés

Le 20 août 2014, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier pour les actions privilégiées série 11 et série 13 aux actionnaires inscrits en date du 8 septembre 2014.

Au cours de sa réunion tenue le 28 août 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,52 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2014 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2014.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres à compter de 2014, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservations des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attend à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

Le 3 avril 2014, la Banque a émis des actions privilégiées, série 13 conformes à Bâle III. Voir la section Actions privilégiés ci-dessus pour de plus amples renseignements. La Banque a également racheté à leur valeur nominale, le 15 juin 2014, les actions privilégiées, série 10 qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires courantes en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2014. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

7. Capital-actions [suite]

	AU 31 JUILLET 2014		AU 31 OCTOBRE 2013 ^[1]	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	460 757 \$	460 757 \$	446 496 \$	446 496 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	91	91
Résultats non distribués	824 925	824 925	829 678	829 678
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	14 859	14 859	9 535	9 535
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[2]	(249 547)	(49 910)	(268 141)	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 051 085	1 250 722	1 017 659	1 285 800
Actions privilégiées non admissibles à dividende non cumulatif ^[3]	97 562	97 562	205 204	205 204
Actions privilégiées admissibles à dividende non cumulatif	122 071	122 071	—	—
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(51 262)	s. o.	(64 077)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	219 633	168 371	205 204	141 127
Fonds propres de catégorie 1	1 270 718	1 419 093	1 222 863	1 426 927
Dettes subordonnées ^[4]	355 048	355 048	399 429	399 429
Provisions cumulatives collectives	86 126	86 126	88 853	88 853
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(6 205)	(1 241)	(16 978)	s. o.
Fonds propres de catégorie 2	434 969	439 933	471 304	488 282
Total des fonds propres	1 705 687 \$	1 859 026 \$	1 694 167 \$	1 915 209 \$

[1] Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour refléter l'effet de l'adoption des modifications à IAS 19, *Avantages du personnel*.

[2] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[3] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et série 10 rachetées par la Banque au deuxième trimestre 2013 et au troisième trimestre 2014 respectivement.

[4] Nette d'un montant de 91,9 millions \$ (46,0 millions \$ en 2013) attribuable au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du troisième trimestre 2014, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et aucune option d'achat d'actions n'a été exercée. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JUILLET 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JUILLET 2013
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	20 000	20 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 52 752 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 31 980 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 47,08 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2016. Au deuxième trimestre 2014, la Banque a attribué 1 093 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,76 \$ l'unité et 657 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,64 \$ l'unité dont les droits seront tous deux acquis en décembre 2016. Aucune autre attribution n'a été réalisée au troisième trimestre 2014.

Au cours du premier trimestre 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 29 744 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune autre attribution n'a été réalisée au deuxième et troisième trimestre 2014.

8. Paiements fondés sur des actions [suite]

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2014, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 173 197 unités d'actions de performance évaluées à 47,08 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2016 et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune autre attribution n'a été réalisée au deuxième et troisième trimestre 2014.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Frais découlant de régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	5 311 \$	2 306 \$	1 811 \$	11 394 \$	6 945 \$
Incidence des couvertures	(3 899)	(1 241)	(884)	(4 892)	(1 202)
	1 412 \$	1 065 \$	927 \$	6 502 \$	5 743 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 31 juillet 2014 était de 38,1 millions \$ (29,1 millions \$ au 31 octobre 2013 et 27,1 millions \$ au 31 juillet 2013).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Les modifications de IAS 19, *Avantages du personnel*, ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2012. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES NEUF MOIS CLOS LES	
	31 JUILLET 2014	30 AVRIL 2014	31 JUILLET 2013	31 JUILLET 2014	31 JUILLET 2013
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	4 313 \$	4 182 \$	4 912 \$	12 758 \$	14 571 \$
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	1 707	1 644	1 784	5 004	5 228
Charge au titre des autres régimes	351	340	336	1 042	998
	6 371 \$	6 166 \$	7 032 \$	18 804 \$	20 797 \$

10. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La meilleure indication de la juste valeur est un prix coté sur un marché par une source indépendante, le cas échéant. Sinon, la juste valeur est calculée au moyen de techniques d'évaluation développées en interne. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2013.

Sommaire

Le tableau ci-après présente les instruments financiers dont la juste valeur diffère considérablement de leur valeur comptable.

En millions de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JUILLET 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Prêts	28 958 \$	29 174 \$
Dépôts	24 213 \$	24 329 \$
Dette liée aux activités de titrisation	4 825 \$	4 877 \$

10. Instruments financiers - juste valeur [suite]

La valeur comptable des autres instruments financiers est égale à leur juste valeur ou s'en rapproche. De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 468,0 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 31 juillet 2014. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés de niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun reclassement important du niveau 1 au niveau 2 de la hiérarchie ni aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

À compter du 1^{er} novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu' Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réaligement. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs aux répartitions sectorielles. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau de succursales et de guichets automatiques et par une offre virtuelle, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux entreprises, petites et grandes, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail. Sans oublier les services de dépôt, de gestion de trésorerie et de change qui viennent compléter son offre.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	99 591 \$	44 402 \$	568 \$	(3 312) \$	141 249 \$
Autres revenus	50 854	8 804	17 924	814	78 396
Revenu (perte) total(le)	150 445	53 206	18 492	(2 498)	219 645
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 511	—	—	1 511
Provisions pour pertes sur prêts	8 759	1 741	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	102 355	30 553	14 341	7 160	154 409
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	1 564	—	—	1 564
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 331	17 837	4 151	(9 658)	51 661
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 378	4 802	1 114	(3 730)	11 564
Résultat net (perte nette)	29 953 \$	13 035 \$	3 037 \$	(5 928) \$	40 097 \$
Actif moyen ^[2]	18 219 862 \$	8 794 768 \$	3 290 959 \$	3 724 744 \$	34 030 333 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	97 592 \$	43 377 \$	506 \$	(2 749) \$	138 726 \$
Autres revenus	49 110	9 107	17 084	2 863	78 164
Revenu (perte) total(le)	146 702	52 484	17 590	114	216 890
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	5 498	—	—	5 498
Provisions pour pertes sur prêts	7 436	3 064	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 947	30 971	14 059	10 490	155 467
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	4 437	—	—	4 437
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	39 319	8 514	3 531	(10 376)	40 988
Impôts sur le résultat (recouvrement)	9 037	3 432	947	(3 417)	9 999
Résultat net (perte nette)	30 282 \$	5 082 \$	2 584 \$	(6 959) \$	30 989 \$
Actif moyen ^[2]	18 073 794 \$	8 859 018 \$	3 216 949 \$	3 624 658 \$	33 774 419 \$

[1] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	98 857 \$	48 249 \$	714 \$	(3 271) \$	144 549 \$
Autres revenus	49 833	9 359	15 326	1 975	76 493
Revenu (perte) total(le)	148 690	57 608	16 040	(1 296)	221 042
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 140	—	—	1 140
Provisions pour pertes sur prêts	6 469	2 531	—	—	9 000
Frais autres que d'intérêt ^[1]	108 245	32 138	13 055	8 667	162 105
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[2]	—	14 600	—	—	14 600
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	33 976	7 199	2 985	(9 963)	34 197
Impôts sur le résultat (recouvrement)	7 838	1 966	698	(3 289)	7 213
Résultat net (perte nette)	26 138 \$	5 233 \$	2 287 \$	(6 674) \$	26 984 \$
Actif moyen ^[3]	17 695 157 \$	9 370 172 \$	3 218 420 \$	3 924 677 \$	34 208 426 \$

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	295 237 \$	133 976 \$	1 757 \$	(10 139) \$	420 831 \$
Autres revenus	148 594	27 013	50 490	5 716	231 813
Revenu (perte) total(le)	443 831	160 989	52 247	(4 423)	652 644
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis et réévaluation de la contrepartie éventuelle	—	8 145	—	—	8 145
Provisions pour pertes sur prêts	26 449	5 051	—	—	31 500
Frais autres que d'intérêt	302 111	93 100	41 487	28 362	465 060
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[2]	—	9 950	—	—	9 950
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	115 271	44 743	10 760	(32 785)	137 989
Impôts sur le résultat (recouvrement)	26 758	13 193	2 887	(11 460)	31 378
Résultat net (perte nette)	88 513 \$	31 550 \$	7 873 \$	(21 325) \$	106 611 \$
Actif moyen ^[3]	18 111 373 \$	8 880 856 \$	3 139 136 \$	3 686 708 \$	33 818 073 \$

[1] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant présentés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

[2] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	289 530 \$	144 856 \$	2 465 \$	(9 528) \$	427 323 \$
Autres revenus	142 130	27 299	47 625	5 429	222 483
Revenu (perte) total(le)	431 660	172 155	50 090	(4 099)	649 806
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	3 420	—	—	3 420
Provisions pour pertes sur prêts	16 921	9 079	—	—	26 000
Frais autres que d'intérêt ^[1]	314 281	99 319	39 488	20 047	473 135
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[2]	—	28 293	—	—	28 293
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	100 458	32 044	10 602	(24 146)	118 958
Impôts sur le résultat (recouvrement)	22 950	8 530	2 659	(8 792)	25 347
Résultat net (perte nette)	77 508 \$	23 514 \$	7 943 \$	(15 354) \$	93 611 \$
Actif moyen ^[3]	17 545 079 \$	9 392 145 \$	3 090 613 \$	4 323 367 \$	34 351 204 \$

[1] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

[2] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

12. Regroupements d'entreprises

Contrepartie éventuelle

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). L'entente prévoyait le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ à payer sur cinq ans si la qualité du crédit respectait certains critères. Cette contrepartie a été initialement évaluée à 5,9 millions \$. Le 30 mai 2014, la Banque a conclu une entente avec la Société de Gestion AGF Limitée visant le règlement de la contrepartie éventuelle pour un montant total de 10,0 millions \$. Par conséquent, la Banque a comptabilisé une charge additionnelle non déductible d'impôt de 4,1 millions \$ au deuxième trimestre 2014 pour tenir compte de l'incidence de l'entente.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au quatrième trimestre 2012, la répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à \$1,5 million \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2014, comparativement à \$1,1 million pour le trimestre clos le 31 juillet 2013.

Frais liés aux regroupements d'entreprises

La Banque a engagé des coûts liés à la conversion des systèmes de TI, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres frais, aux fins principalement de l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

CODE CUSIP /
SYMBOLE BOURSIER

DATE DE CLÔTURE
DES REGISTRES*

DATE DE PAIEMENT
DES DIVIDENDES*

Actions ordinaires

51925D 10 6 LB

Premier jour
ouvrable de :

janvier
avril
juillet
octobre

1^{er} février
1^{er} mai
1^{er} août
1^{er} novembre

Actions privilégiées

Série 11
Série 13

51925D 84 1 LB.PR.F
51925D 82 5 LB.PR.H

**
**

15 mars
15 juin
15 septembre
15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

